



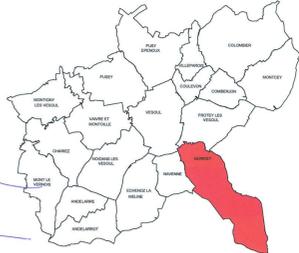
PLAN LOCAL D'URBANISME
PLAN DE ZONAGE
Modification approuvée
par le conseil communautaire
le 16 janvier 2020

QUINCEY

Echelle : 1 / 5 000



cadastre 2011



Légende réglementaire :

- UAa Affectation de la zone
- Emplacement réservé
- Espace vert passager à protéger
- Zone potentielle de développement éolien
- Marge de recul imposé aux constructions
- Périmètre C2 de danger grave pour la vie humaine lié au passage d'une canalisation de transport de gaz
- Périmètre C1 de danger très grave pour la vie humaine lié au passage d'une canalisation de transport de gaz
- Périmètre C3 de danger significatif pour la vie humaine lié au passage d'une canalisation de transport de gaz

Légende informative :

- Périmètre de ZAD
- Périmètre de prise en considération de l'étude de projet de déviation de la RN19
- Zone Rouge PPRG
- Zone Bleue PPRG

- Zone 1AUJ : secteur à vocation résidentielle permettant la réalisation d'habitat intermédiaire
- Zone 1AUF : secteur à vocation résidentielle
- Zone 1AUFp : sous secteur à vocation résidentielle faisant l'objet d'une orientation d'aménagement
- Zone 1AUFc : sous secteur à vocation résidentielle faisant l'objet d'une orientation d'aménagement sur le coteau des collines du secteur
- Zone 1AUX : futur secteur d'activités
- Zone 2AUX : réserves d'urbanisations futures à vocation économique
- Zone A : zone à vocation agricole
- Zone Ah : secteur correspondant aux habitations isolées
- Zone Ap : zone à vocation agricole située dans un périmètre Nature 2000
- Zone An : zone à vocation agricole située dans un périmètre de ZPPAUP
- Zone N : zone à vocation naturelle
- Zone Ne : secteur correspondant aux équipements collectifs ou de service public
- Zone Nc : secteur correspondant aux équipements collectifs ou de service public dans la zone à caractère agricole
- Zone Ns : secteur correspondant aux habitations isolées
- Zone Nj : secteur correspondant aux jardins familiaux et vergers enclavés dans le tissu urbain
- Zone UA : ville ancienne
- Zone UAa : hypercentre urbain visé
- Zone UAe : centre de l'agglomération visé
- Zone UEd : tissu mixte d'habitat collectif et d'habitat individuel
- Zone UDi : tissu mixte d'habitat collectif et d'habitat individuel correspondant à une partie de la zone des Haberges
- Zone UE : centre ancien des villages ruraux et de certains faubourgs
- Zone UF : tissu d'habitat individuel
- Zone UR : secteurs de renouvellement urbain
- Zone UI : secteurs d'activités industrielles et artisanales
- Zone ULa : secteur d'activités à vocation mixte
- Zone ULJ : secteurs regroupant les ZAC de l'agglomération viséenne
- Zone ULH : secteur pour la ZAC des Haberges
- Zone ULT : secteur pour la ZAC Technorage
- Périmètre de réciprocité

